

Communiqué

15 juin 2016

L'enquête de 2015 sur la durée effective du travail confirme la position atypique de la France en Europe

Coe-Rexecode a demandé comme les années antérieures à Eurostat d'effectuer le calcul exact des durées annuelles du travail en Europe pour les différentes catégories de travailleurs ainsi que par secteurs d'activité.

Selon la dernière enquête d'Eurostat, qui porte sur l'année 2015, la durée effective du travail des salariés à temps complet en France est la plus basse de tous les pays de l'Union européenne. Cette enquête confirme dans l'ensemble les résultats des enquêtes précédentes publiées par Coe-Rexecode dans nos documents de travail n° 29 et n° 49.

➤ **La durée annuelle de travail effectif des salariés à temps complet est la plus faible de l'Union européenne**

- En 2015, la durée effective de travail des salariés à temps complet en France s'est établie en moyenne à 1646 heures. Elle a diminué de 14 heures par rapport à 2013 et elle est désormais la plus faible des 28 pays de l'Union européenne.
- L'écart des durées annuelles de travail des salariés à temps complet entre la France et les principaux pays partenaires s'est en règle générale creusé. En 2015, cet écart était de 130 heures sur l'année avec l'Italie, de 165 heures avec l'Espagne, de 185 heures avec les Pays-Bas, de 228 heures avec le Royaume-Uni.
- Avec l'Allemagne l'écart était de 199 heures en 2015. Il a légèrement augmenté depuis 2013. Les statistiques obtenues permettent de l'analyser plus en détail. L'écart s'explique par une durée habituelle hebdomadaire de travail plus élevée en Allemagne et, pour sa plus grande partie, par des durées d'absence hors maladie bien plus longues en France (congrés annuels et RTT).
- La France était en 2013 en 27^{ème} position devant la Finlande. Elle est passée en 2015 derrière la Finlande. On notera que la Finlande semble avoir tiré les conséquences de sa faible durée du travail et se propose d'augmenter prochainement la durée du travail de 24 heures par an.

➤ **La durée annuelle de travail des salariés à temps complet est sensiblement au-dessous de la moyenne de l'économie dans le secteur non marchand**

- La durée effective annuelle moyenne du travail des salariés à temps complet est **proche de la moyenne générale de l'économie dans l'industrie** (1649 heures) et dans la construction (1665 heures). Elle est **plus élevée que la moyenne dans les activités de services marchands** (1 718 heures).
- La durée du travail annuelle des salariés à temps complet est en revanche **sensiblement au-dessous de la moyenne dans les services non marchands (administration publique pour l'essentiel)**. Elle s'établit à 1 569 heures, soit 77 heures de moins que la moyenne de l'économie.

➤ **La durée effective annuelle moyenne de travail des salariés français à temps partiel est supérieure à la moyenne européenne**

- La durée effective annuelle moyenne de travail des salariés à temps partiel était de **981 heures par an en 2015 en France** (soit près de 60 % de la durée d'un temps complet), de 6 % supérieure à la moyenne européenne. Cette durée a légèrement diminué entre 2013 et 2015, de 992 heures à 981 heures.
- La durée moyenne de travail des salariés français à temps partiel est supérieure à celle des salariés à temps partiel allemands (889 heures, soit 48 % d'un temps complet), à celle des salariés à temps partiel britanniques (873 heures, soit 47 % d'un temps complet), mais inférieure à celle des salariés à temps partiel italiens (1 017 heures, soit 57 % d'un temps complet).

➤ **La durée annuelle de travail des travailleurs non-salariés français baisse légèrement mais demeure parmi les plus élevées**

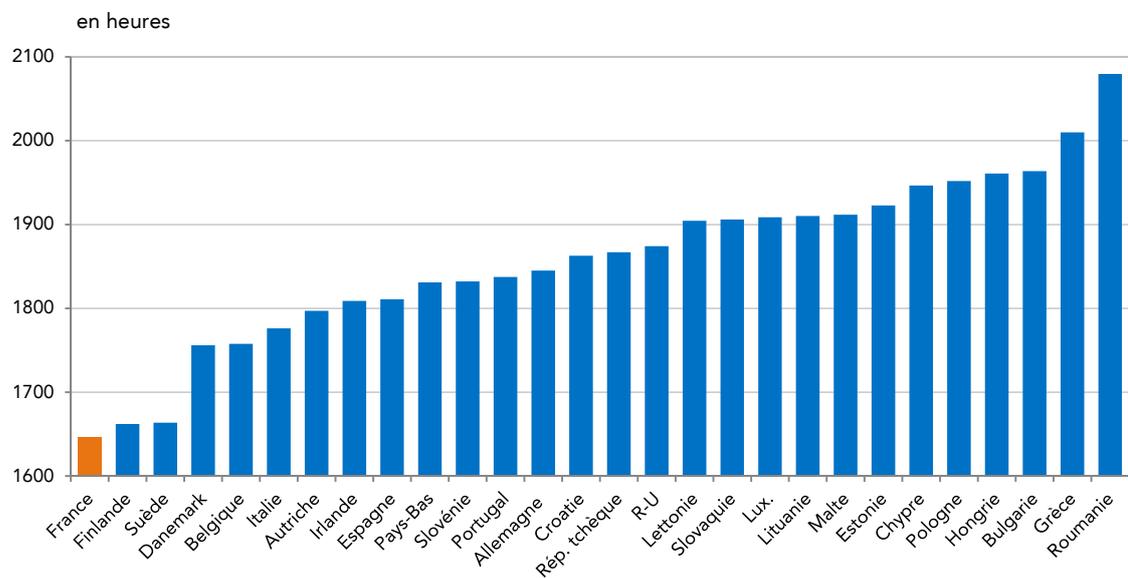
- La durée effective annuelle moyenne de travail des travailleurs non-salariés à temps complet était de **2 335 heures en France en 2015**. Elle a baissé de 38 heures par rapport à 2013. Elle reste cependant parmi les plus élevées de l'Union européenne et très largement supérieure à celle du salarié moyen à temps complet. **L'écart de durée du travail entre non-salariés et salariés à temps complet est de 42 % en France** contre 26 % en Allemagne, 21 % en Italie, 8 % pour le Royaume-Uni.

L'ensemble des résultats détaillés est accessible sur le site www.coe-rexecode.fr, le document de travail complet est accessible avec une mise en garde d'Eurostat (p. 12).

<http://www.coe-rexecode.fr/public/Analyses-et-previsions/Documents-de-travail>

Contact presse : Camille Formentini, 01 80 48 14 80/ 06 13 46 54 55,
cformentini@footprintconsultants.fr

Durée effective annuelle moyenne de travail des salariés à temps plein en 2015



Source : Enquête « Forces de travail », Eurostat.